## SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DU CLAIN SUD

Département de la Vienne

SOUS-PRÉFECTURE

1 3 AVR. 2021

nombre de conseillers en exercice présents

56 30

Nombre de conseillers votants

Nombre de pouvoir

Nombre de pouvoir

Date de la convocation: 22/03/2021

Arrondissement de MONTMORILLON

MONTMORILLON

## Extrait du registre des délibérations du comité syndical

L'an deux mil vingt, le trente et un mars à dix-huit heure et trente minutes, les délégués du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud ont été convoqués par M. Bellin Philippe, Président, par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, l'heure et l'adresse au moins cinq jours francs avant la présente réunion à la salle multimédia, 8 rue Hemmoor 86700 Valence en Poitou. La convocation mentionnait la possibilité dans le contexte sanitaire de se connecter par visio-conférence. La convocation précisait les moyens de connexions et les codes. M. Chaplain Christian, 1er vice-Président, est président du comité syndical pour la séance en l'absence annoncée de M. Bellin Philippe.

Etaient présents (V= visio-conf.): BIBAUD André – BOCK François (V) –BRANGER Geneviève – CACLIN Philippe (V) – CHAPLAIN Christian – CHARGELEGUE Jérôme (V) – CHASSAGNE Dominique (V) – CINQUABRE Jean-Christophe (V) – DILLOT Jean-François – DRECQ Nelly – GARGOUIL Francis – GEORGEL Sophie (V) – GIRARD Sandra (V) – GIRARDEAU Jules –GREGOIRE Philippe – JEAN Gisèle – LAFRECHOUX Joël (V) –MARTIN CHARDONNIER Estelle (V) – MAURY Jean-Pierre (V) – OLIVET Jacky (V) – PICHON Gilles – PIN Olivier – PIQUARD Michael (V) – POIRIER Frédy – QUINTARD-MELOUKI Jacqueline (V) – RENOUARD Chantal (V) – SARDET Gérard (V) – TEXIER Stéphane – THEVENET Roland – TILLET François

<u>Etaient excusés</u>: BARBOTIN Bernard (pouvoir à GARGOUIL Francis) – BELLIN Philippe – BOIRON William (pouvoir à JEAN Gisèle) – BOUCHET Roland – GAYET Olivier (pouvoir à CACLIN Philippe) – CHASSIN Julien (pouvoir à PICHON Gilles) – CHOISY Jean-Michel – DUPERRIER Marie-Christine (pouvoir à M. BIBAUD André) – DUVILIER Didier – FRICONNET Jean-Luc – GRIMAUD Jean-Paul (pouvoir à CINQUABRE Jean-Christophe)

<u>Etaient absents</u>: BEAU Jacky - CARRETIER Michel - GORRY Jean-Michel - JARASSIER Michel - JESBERGER Gilles - LAMY Pascal - LATU Roland - LE GUERN Romain - LEONET Frédéric - MARTIN Alexis - QUINTARD Jacky - SOUCHE Guy - THOREAU Alain - TOURENNE Cyrille - VERGNAUD Sophie

A été élu secrétaire de séance M. PIN Olivier Administratifs : BOUCHE David –MIRLYAZ Manuel

Délibération n°200 31032021

# **Budget primitif 2021**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

M. Chaplain Christian présente rappelle que le budget primitif a été construit sur la base du débat d'orientation budgétaire. Il précise que la section d'investissement a été majorée pour effectuer les études prévues et les travaux dans le cadre du CTMA.

Le Président présente le budget primitif par chapitre et par article en détaillant toutes les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Il précise que les sections sont équilibrées entre les dépenses et les recettes.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical d'approuver le Budget primitif 2021 comme suit :

#### Budget Primitif 2021 (en vert BP 2020)

### Section d'investissement :

Dépenses: 1 015 489,87 (503 167,56€)

001 : Déficit antérieur reporté : 60 179,93€ (0€)

13: Subventions d'investissement perçues : 1 687€ (1 112,00€)

16: Emprunts et dettes: 2 309,00€ (2 703,90€)

020 : Dépenses imprévues : 0€ (4 735,39€)

20 : Immobilisations incorporelles : **251 844€** (208 106,00€)

21 : Immobilisations corporelles : **35 000€** (32 596,89€)

041 : Opérations patrimoniales : 165 580,94€ (42 318,90€)

45 : Comptabilité distincte rattachée : 498 889,00€ (211 594,48€)

Recettes: 1 015 489,87 (503 167,56€)

001 : Excédent d'investissement reporté : 0€ (13 021,98€)

021: Virement section fonctionnement: 121 952,57€ (122 565,20€)

10: Dotation de fonctionnement : 113 591,93€ (0 €)

13: Subventions d'investissement : 189 113,43€ (147 282,00€)

040: Amortissement des immobilisations: 34 000,00€ (18 703,90€)

041 : Opérations patrimoniales : 165 580,94€ (42 318,90€)

45 : Comptabilité distincte rattachée : 391 251,00€ (169 275,58€)

## Section de fonctionnement :

Dépenses: 722 081,91€ (746 596,85€)

011 : Charges à caractère général : 111 730,00€ (147 718,27€)

012 : Charges de personnel : 378 420,00€ (399 907,48€)

022 : Dépenses imprévues : 30 112,34€ (19 515,31€)

023 : Virement à la section d'investissement : 121 952,57€ (112 565,20€)

042 : Transfert entre sections : 34 000,00€ (18 703,90€)

65 : Autres Charges de gestion courante : 43 400,00€ (47 102,00€)

66: Charges financières: 467,00€ (484,69€)

67: Charges exceptionnelles: 2 000,00€ (600,00€)

Recettes: 722 081,91€ (746 596,85€)

002 : Excédent antérieur reporté : 222 548,80€ (272 944,85€

013 : Atténuation de charges : 11 880,00€ (0€)

74: Dotations et participations: 485 966,11€ (472 540,00€)

75: Autres produits de gestion courante : 0€ (0€)

76: Autres produits financiers: 0€ (0€)

77: Produits exceptionnels: 0€ (0€)

42 : Opérations d'ordre de transfert entre section : 1 687,00€ (1 112,00€)

Après en avoir délibéré, à vote pour, s'abstient, contre, le Comité Syndical : - adopte le Budget Primitif 2021.

Pour copie conforme, Acte rendu exécutoire par M. Chaplain Christian, vice-Président,

A Valence en Poitou, le 07/04/2021

ON MIXTE DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE PR

SOUS-PRÉFECTURE

1 3 AVR. 2021

MONTMORILLON